

# COMMISSION TECHNIQUE DES ACTIVITES CYCLISTES

02/05/2024

Compte rendu de réunion.

## Réunion à la Maison des associations à Mennecy

### Présents :

Yves Berger (CCSPP) – Yvette et Jean-Paul COINCE (ACL) – Pierre SEGAIN (TCM) – Daniel DENIBAS (TCM) – Dominique DORVAL (CCMV) – Dominique RENAUD (AAOC)

### Excusés :

Gérard LECLERC (UFOLEP) – Sylvain CHARPENTIER (AAOC)

# Commission Technique Des Activités Cyclistes

## COMPTE RENDU DE REUNION.

Début de la réunion à 20h15

### 1/ APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 02 AVRIL 2024.

Le PV est adopté à l'unanimité.

### 2/ POINT TRESORERIE.

- En caisse 4847,24 €
- Nombre d'adhérents : 149 encartés (coureurs) dans le 91.
- Le club de l'AAOC devra s'acquitter de la taxe départementale pour sa course de Gironville.

### 3/ LE CHALLENGE ASSURANCES VELO.

- La remise des maillots de leader a repris après la course de Gironville et conformément aux classements acquis.
- Le stock des maillots de leader court vers zéro. Pierre va s'occuper de pour le réassort.

Il va falloir régler définitivement « le dossier Assurances Vélo ». De nombreux coureurs s'y intéressent.

### 4/ CHAMPIONNAT DE L'ESSONNE – POINT FINAL.

Tout est réglé et opérationnel.

Il reste à décider de la composition des pelotons. La CTRS et le CNS demeurent adeptes d'un classement par catégories d'âges.

Dans le 91 :

13/14 ans : 2 encartés

15/16 ans : 3 encartés

17/19 ans : 7 encartés (1 : 1ere, 6 : 3eme).

20/29 ans : 9 encartés (1 : 1ere, 4 : 2eme, 4 : 3eme).  
30/39 ans : 11 encartés (5 : 1ere, 1 : 2eme, 5 : 3eme).  
40/49 ans : 27 encartés (5 : 1ere, 1 : 2eme, 20 : 3eme, 1 : 4eme).  
50/59 ans : 38 encartés (3 : 1ere, 3 : 2eme, 21 : 3eme, 11 : 4eme).  
60/69 ans : 48 encartés (1 : 1ere, 3 : 2eme, 12 : 3eme, 32 : 4eme).  
FEMININES : 4 encartés.

Notre CTD décide après débat de maintenir les classements par catégorie de valeurs (1, 2, 3, 4, Féminines, 13/14 ans, 15/16 ans).

## 5/ CHAMPIONNAT REGIONAL SUR ROUTE.

- Descriptif des catégories retenues et planning des épreuves :

### 1ere série 13h00 :

#### Adultes masculins :

17/19 ans	6 tours de 13 Kms soit 78 Kms.
40/49 ans	6 tours de 13 Kms soit 78 Kms.
60 ans et plus	6 tours de 13 Kms soit 78 Kms.
Adultes féminins	6 tours de 13 Kms soit 78 Kms.

### 2 eme série 15h30 :

#### Adultes masculins :

50/59 ans	6 tours de 13 Kms soit 78 Kms.
20/29 ans	6 tours de 13 Kms soit 78 Kms.
30/39 ans	6 tours de 13 Kms soit 78 Kms.

#### Jeunes Masculins - Féminines :

15/16 ans	4 tours de 13 Kms soit 52 Kms.
13/14 ans	2 tours de 13 Kms soit 26 Kms.

Pour accéder au podium : Pour les adultes, il faudra avoir couru 4 courses en Ile de France + le Championnat Départemental.

Même quota pour aller « au National », une certaine vigilance doit être pratiquée face aux tricheurs que l'on rencontre trop souvent chez les licenciés.

## 6/ BILAN DES COURSES DISPUTES EN AVRIL.

- Saint-Pierre-du-Perray : 77 Engagés.
- Gironville-sur-Essonne : 118 Engagés.

Pour info, une récente course en Seine-et-Marne a regroupé près de 180 coureurs.

## 7/ COURSES A VENIR SUR LE MOIS DE MAI.

- Morangis : le 19 Mai
- Pussay : le 26 Mai Course support Championnat 91 & 75

Disponibilité des commissaires :

Yvette et Jean-Paul Coince

Daniel Denibas

Yves Berger

## 8/ QUESTIONS DIVERSES :

Demande de requalification inférieurs :

Mr Niot Christian (ACL) : de 3 en 4A (Accepté à l'unanimité)

Sur le championnat Régional, il y aura un classement pour les plus de 70 ans. Ce classement sera en parallèles des 60 et +. Un licencié de plus de 70 ans peut se retrouver sur le podium des plus de 60 ans.

Il y aura l'an prochain une nouvelle compagnie d'assurance couvrant l'ensemble des activités de l'Ufolep, les clubs cyclistes risquent d'être obligés d'y souscrire. Toute autre compagnie serait proscrite. L'assurance des courses y serait incontournable.

Une telle décision serait de nature à faire fuir les clubs suivant les tarifs. Nous allons attendre les décisions de l'Ufolep National avec impatience.

### Le cas Michel Catherine :

Le coureur licencié au club de Saint-Germain-des-Prés (75) a eu un comportement anti-sportif lors de la course de Gironville-sur-Essonne du 28 Avril :

Le coureur avait décidé de remporter le Prix du meilleur grimpeur attribué lors d'un sprint à chacun des tours du circuit. En même temps, il voulait ne marquer aucun point à son classement final. Pour ce faire, lors du dernier tour, il s'est arrêté, a laissé passer cinq coureurs et passé la ligne d'arrivée pour finir 6ème, faussant la course. Les témoins de ce fait et les dirigeants de la CTRS de la CTD 75 et 91 ont décidé de sanctionner le coureur Michel Catherine qui a été monté immédiatement de catégorie passant de la 4A à la 3 eme.

## 9/ PROCHAINE REUNION DE LA CTD

Le lundi 10 Juin à 20h15 – maison des associations à Mennecy

Fin de la réunion à 22h30.